



Accompagnementu di l'eletti à u cutidianu Gestion du quotidien des élus

L'Association Départementale des Maires et Présidents d'EPCI de la Corse-du-Sud a été créée le 8 juillet 1975.

Elle assure la représentation des Maires dans de nombreux organismes à caractère consultatif, et agit en lien avec les communes et EPCI pour **garantir la préservation et la protection des intérêts des élus**

En application de ses statuts, l'Association Départementale des Maires et Présidents d'EPCI de la Corse-du-Sud intervient auprès de ses adhérents dans les domaines de l'information, de la documentation, de la formation, de la représentation, de l'aide à la rédaction des actes, du conseil juridique.



La contribution de l'Association auprès des élus consiste à :

Rédiger des actes :

Arrêtés municipaux, délibérations, attestations diverses, correspondances, lettres types, lettres plus personnalisées ...

Communiquer et fournir une documentation actualisée :

Veille réglementaire, analyses et notes sur des problématiques juridiques...

Accès au site Mairie 2000 (Mooc, ressources documentaires...)

Réunir les élus

Réunions de précisions autour des aspects budgétaires afin de donner de la visibilité aux élus

Réunions thématiques sur la révision du PADDUC (dispositifs de la loi ELAN)

Rencontre du bureau de l'AD avec la Mission d'information (émanation de la Commission des lois) sur l'évolution institutionnelle de l'Ile, le 6 février 2025 en mairie d'Ucciani,

Informier les élus

A partir de la lettre « Sud communes » notamment

Former les élus

Formations thématiques au gré des besoins et de l'actualité : urbanisme, budget, organisation d'élections...

Zoom sur le Service « AD 2A Conseils »

Réponse à des questions ciblées de la part des élus sur la gestion communale

Apport de recherche documentaire

Rédaction de modèles d'actes (arrêtés municipaux, délibérations, attestations diverses...

Rédaction de correspondances (lettres types, lettres plus personnalisées, modèles de discours...)

Analyses et production de notes sur des problématiques juridiques

Veille juridique et documentaire

Formes et modalités d'intervention

Diffusion d'informations

Aide juridique

Conseil et Analyse

Recherche documentaire

Réunions thématiques

Commissions ad hoc sur 9 thématiques précises: Divagation des animaux, Finances et collectivités, Aménagement du territoire et développement, Environnement et transition écologique et numérique, Déchets, Cadre de vie et accessibilité des services aux publics, Action économique et emploi (ADEC), Contractualisation Etat / CDC / Europe, Urbanisme

Facilitation des relations avec les institutions : CDC, Etat

Référent



Association des Maires et Présidents d'EPCI de
Corse du Sud
Service ADM2A Conseils

Secrétaire de direction

Alphonsine **SUSINI**

Tel : 04 95 21 32 71

Adresse mail : contact@adm2a

Web : <https://www.adm2a.fr/>

Bénéficiaires

Membres de l'association

131 adhérents (124 communes , 7 EPCI)

Exemples

Organisation du 18è congrès des Maires et Présidents d'EPCI de Corse du Sud sur le thème "Les maires et la proximité oubliés" vendredi 25 octobre 2024

Organisation du 17ème congrès des Maires et Présidents d'EPCI de Corse du Sud « le bloc communal, les intercommunalités et la réforme institutionnelle » vendredi 6 octobre 2023

Médiation autour de la « Casa Marina » à GALERIA, en partenariat avec le rectorat de Corse et la Collectivité de Corse

Partenaires

Association des Maires de France, Préfecture, ARS, EDF, Kyrnolia, la Poste, Caisse des dépôts et consignations, CCI, CDG 2A, CNFPT, Collectivité de Corse, AUE, GIRTEC, CAUE